

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1980)
Heft: 550

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

550

Domaine public

J.A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 550 19 juin 1980
Dix-septième année

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Le numéro : 1 franc
Abonnement
pour une année : 48 francs.

Administration, rédaction :
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
C. C. P. 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro :
Rudolf Berner
Jean-Pierre Bossy
François Brutsch
Jean-Daniel Delley
Pierre Gilliland
Yvette Jaggi

Le piège se referme

Cette banale affaire de calendrier ne doit tromper personne: si la commission du Conseil des Etats chargée d'examiner le projet du Conseil fédéral d'«impôt sur les banques» n'a pas pu trouver de date pour une séance avant le 27 septembre prochain, c'est que la majorité bourgeoise aux Chambres estime qu'elle n'a pas encore cueilli tous les fruits d'une œuvre entreprise de longue date et amorcée sur le thème de l'«équilibre budgétaire».

Souvenez-vous de la démagogie déployée lors des deux dernières votations populaires sur le «paquet financier» à propos de la santé du «ménage» de la Confédération! A l'initiative des partis libéraux et radicaux en première ligne, on faisait feu de tout bois pour accréditer la nécessité d'économies même si, au risque de nous répéter, «dans un pays où la dette de l'Etat central équivalait à 10% du PSB alors qu'elle en représentait encore 40% en 1950, l'appel à l'équilibre financier strict et aux économies sans critères de qualité relevait de l'intoxication pure».

En fait, le piège se referme un peu plus sur les socialistes.

C'était gros comme le bras: les économies que les formations bourgeoises appelaient de leurs vœux devaient en priorité conduire à un coup de frein à la politique sociale. Nous y sommes aujourd'hui: la diminution des subventions aux caisses-maladie n'est qu'une mesure parmi d'autres, reflet de tout un climat. Ecoutez le président de l'Union centrale des associations patronales suisses, Fritz Halm, devant la dernière assemblée des délégués de son organisation, il y a seulement quelques jours à Lausanne, poursuivre sur cette lancée et plaider la méfiance face à la 10^e révision de l'AVS, face à la

réorganisation de l'assurance-chômage, face à un abaissement général de l'âge de la retraite, entre autres!

Les socialistes, résignés à prendre en compte l'équilibre des forces politiques dans le pays, avaient imaginé une parade, proposant de nouvelles recettes, mises en cause des privilèges d'une minorité. On avait parlé (nos propositions, DP 530, 24.1.1980), en marge d'une reconduction de l'impôt fédéral direct, de s'attaquer sérieusement à l'évasion et à la fraude fiscales, de limiter la sous-enchère fiscale de certains cantons; le catalogue pratique des mesures à étudier contenait notamment un nouveau statut fiscal pour les obligations étrangères libellées en francs suisses, une redéfinition du secret bancaire.

A ce stade, une véritable négociation devait s'engager. Donnant, donnant, la preuve étant faite que l'une des parties ne pouvait imposer à l'autre une réorganisation des finances fédérales.

L'arrivée de Ritschard aux Finances allait encore corser l'affrontement. Nous écrivions, et nous n'en retranchons rien: «La chance, c'est la possibilité pour Ritschard de faire passer ces projets (voir plus haut, réd.), un minimum qui tient compte des rapports de forces; le piège, c'est la possibilité pour une majorité bourgeoise, par une attitude de blocage systématique, de faire porter aux socialistes le chapeau pour l'inévitable imbroglio financier qui suivrait. Mais si les gardiens bourgeois de l'orthodoxie financière désavouaient le nouveau responsable des Finances sur un tel programme minimum, s'ils jouaient somme toute à Chevallaz bis, alors on ne verrait pas pourquoi un socialiste devrait rester sur ce siège éjectable.»

Au fil des semaines et des mois, la mauvaise volonté des formations bourgeoises devenait plus patente. En contre-partie de leur appui à une poli-

SUITE ET FIN AU VERSO